

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

**Arrêté du 11 janvier 2021  
portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut  
Mines-Télécom spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec  
l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bretagne**

NOR : ECOG2100890A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu le décret n°2016-1527 du 14 novembre 2016 modifiant le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 47 ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 23 novembre 2020 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le titre d'ingénieur de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bretagne, est attribué aux élèves désignés ci-après :

**Au titre de la promotion 2020**

M. Aymonin (*Vincent, Olivier, Patrice*).

M. Bassonville (*Benoit, Jean, Baptiste*).

M. Bernel (*Lucas, Guillaume*).

M. Bizon (*Alexis, Pierre, Maurice, Henri*).

M. Bordier (*Guillaume, Serge, Michel*).

M. Coeuret (*Camille, Alain, Louis*).

M. Courtel (*Clément*).

M. Cousin (*Maxime, Raoul, Antoine, Alexandre, Anthony*).

M. Cuccuru (*Paul, Louis, Théo*).  
M. Davenel (*Nathan, André, Jean*).  
M. De Lauzanne (*Ludovic*).  
M. Decaux (*Nathan*).  
M. Delanoë (*Guénolé, Didier, Guy*).  
M. Diné (*Pierre, Quentin, Alexandre, Luc*).  
M. Drouot (*Clément*).  
Mme Durozoi (*Marion*).  
M. Fries (*Paul*).  
M. Gaudré (*Dylan, Patrice*).  
M. Grange (*Nicolas*).  
Mme Gresser (*Elodie, Marie, Christine*).  
M. Groussin (*Alexis, Daniel, Francis, Joseph*).  
M. Guichard (*Alex, André, Alain*).  
M. Hervé (*Stéphane*).  
M. Huguet (*Maxime, Yann, Eric*).  
M. Labiad (*Ayad*).  
M. Lavigne (*Adrien*).  
M. Lenglet (*Quentin, Jean, Guy*).  
M. Leroy (*Florian, Maxime, Philippe*).  
M. Makaila (*Tarek*).  
M. Monacelli (*Victor*).  
M. Morice (*Gwenaël, Jean, Marie*).  
Mme Ndiaye (*Mame Diarra*).  
Mme Nello (*Victoria*).  
M. Nicolas (*Romain, Frédéric, Michel*).  
M. Peuziat (*Yohan, Jonathan*).  
M. Quenon (*Nicolas, Guillaume*).  
M. Rosmedi (*Rabenda Tri Prakosa*).  
Mme Salou (*Anaëlle, Méwane*).  
M. Sans (*Alric*).  
M. Sevellec (*Erwan*).  
Mme Terrine (*Jessica*).  
M. Thézelais (*Killian*).  
M. Tirmarche (*Lucas, Thomas*).  
M. Travel (*Mathieu*).  
M. Villena (*Guillaume*).  
M. Vrignaud (*Tom*).

## Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité réseaux et télécommunications, en partenariat avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Bretagne, confère de plein droit le grade de master.

### **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 janvier 2021

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies empêché,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY